

CAHIER DES CHARGES

Educatrice de l'enfance

Service :

Nom du titulaire :

Prénom du titulaire :

Date de naissance :

1. MISSION GENERALE DU POSTE

Encadrer les enfants scolarisés de la 1P à la 8P hors des périodes scolaires en garantissant leur sécurité physique, psychique et affective, en favorisant leur développement et leur autonomie et en collaboration avec leur famille.

2. LIEN STRUCTUREL

Association scolaire intercommunale de Payerne et environs

3. LIEN HIÉRARCHIQUE

Supérieur direct :	Directrice de l'accueil parascolaire
Subordonnés :	Apprenti-e, stagiaire
Conduite de collaborateurs	Collaborer au suivi des stagiaires et apprenti-es

4. MODE DE REMPLACEMENT

Le titulaire remplace :	Un-e éducateur-trice
Le titulaire est remplacé par :	Un-e éducateur-trice ou un-e auxiliaire

5. EXIGENCES REQUISES

Formation professionnelle	Expérience professionnelle et particularités	Savoir-être ou connaissances particulières
Diplôme ES d'éducatrice de l'enfance	Expérience dans une structure d'accueil de l'enfance Bonne santé physique et psychique Casier judiciaire vierge	➤ Capacités relationnelles : communication, écoute, empathie, ouverture interculturelle, aptitude à travailler en équipe, capacité à développer un partenariat avec les familles

		<p>➤ Capacités méthodologiques :</p> <p>Structure et organisation, observation, analyse et synthèse, vision des enjeux, capacité à organiser et planifier son travail</p> <p>➤ Capacités pédagogiques :</p> <p>Connaissance du développement de l'enfant, travail en réseau, capacité à gérer les situations d'urgence, capacité à proposer et mettre en œuvre des démarches éducatives</p>
--	--	---

6. MISSIONS ET ACTIVITES

Missions éducatives et pédagogiques
Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants fréquentant l'UAPE
Planifier la journée en collaboration avec les collègues
Assurer le respect des règles de vie du groupe
Mettre en place des activités variées et adaptées à l'âge des enfants
Prendre en compte le rythme et les besoins spécifiques de chaque enfant
Développer et entretenir la relation avec les familles
Communiquer aux collègues et à la direction les informations importantes et les observations particulières par rapport aux enfants
Adhérer au projet pédagogique institutionnel et participer à son évolution
Appliquer les valeurs de l'institution
Utiliser les outils mis en place
Participer aux colloques
Participer aux réunions de réseau concernant les enfants accueillis
Assurer les déplacements des enfants entre les collèges et l'UAPE
Prendre en compte le contexte culturel et familial des enfants accueillis et des parents rencontrés
Aider au dépistage précoce de problématiques particulières que peuvent rencontrer les enfants
Mettre en place des objectifs pour le groupe ou pour un enfant en particulier
Assurer la référence de certains enfants
Autonomie
Peut encadrer un groupe de 12 à 20 enfants, conformément au cadre de référence en vigueur, en respectant les procédures institutionnelles transmises par la hiérarchie et en adéquation avec le projet pédagogique.

Attitude personnelle et éthique
Garantir la protection des données concernant les enfants
Etre dans le non-jugement par rapport aux enfants et à leur famille
Participer à la cohésion et bonne entente au sein de l'équipe
Respecter le secret de fonction
Contribuer au dialogue et à la gestion de conflits
Adopter un langage et une tenue vestimentaire adaptés à la fonction
Divers
Respecter les exigences légales et les procédures et directives internes
Garantir l'ordre et la propreté des locaux
Informar la direction de tout dysfonctionnement observé
Noter sur le formulaire prévu à cet effet les horaires effectués et signer le décompte mensuel

Remarques
Possibilité de formation continue
Le présent cahier des charges fait partie intégrante du contrat de travail.
Le cahier des charges peut évoluer selon l'évolution de la structure et des besoins.

Payerne, le 12 mai 2020

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Directeur administratif

J. Mora

P-A. Lunardi

Signature du titulaire :

Va à :

Titulaire

Dossier du titulaire